



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 22 novembre 2011

Invitation presse

PRIX DE LA VOCATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES FILLES 2011 CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX - 7 DÉCEMBRE 2011



Le Prix de la Vocation Scientifique et Technique des Filles (PVST), organisé par le Ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale, récompense chaque année 650 lycéennes qui font le choix de s'orienter après le baccalauréat vers des filières scientifiques et/ou techniques de l'enseignement supérieur comptant moins de 40 % de filles. Ce prix, d'un montant de 1 000 euros, s'inscrit dans la politique de promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons dans le système éducatif, et vise à favoriser la mixité professionnelle et à élargir les choix professionnels des jeunes filles.

Pour l'édition 2011, 57 lauréates ont été sélectionnées par un jury régional, 46 en tant que lauréates d'Etat et 11 récompensées par des partenaires bienfaiteurs.

Ces jeunes filles recevront leur prix lors d'une cérémonie organisée **le mercredi 7 décembre 2011 à 18h30 dans la salle des fêtes de la préfecture de région, place de la République à Lille.**

Marrainage des lauréates

Depuis l'année dernière, un réseau de marraines et de parrains destiné aux lauréates a été créé afin d'accompagner et d'asseoir l'ambition de ces jeunes filles dans un milieu professionnel où les rôles modèles sont essentiellement masculins. Un annuaire 2011 des marraines et des parrains sera remis aux lauréates lors de la cérémonie du 7 décembre.

Prix supplémentaires

Différents partenaires ont été sollicités afin de récompenser un plus grand nombre de jeunes filles. Onze prix supplémentaires seront décernés cette année :

- 3 prix par RTE (Réseau Transport Electricité)
- 2 prix par la Française de Mécanique
- 1 prix par l'UIMM Flandre Maritime
- 1 prix par l'UIMM Nord – Pas-de-Calais,
- 1 prix par la Fédération Française du Bâtiment
- 1 prix par Rabot Dutilleul Construction
- 1 prix par ERDF
- 1 prix par Norpac

La persistance des inégalités et des stéréotypes entre les femmes et les hommes dans le monde professionnel nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs. Cela commence par l'éducation et l'orientation des jeunes filles, et se poursuit par l'ouverture à la mixité des branches professionnelles, de leurs organismes de formation et des entreprises. C'est par la synergie de nos actions que nous réussirons à changer les mentalités et par conséquent la place des femmes dans le monde du travail.

Délégation Régionale aux Droits
des Femmes et à l'Egalité

T : 03 20 30 59 78
F : 03 20 30 56 96

droits-des-femmes@nord-pas-de-
calais.pref.gouv.fr